

EVALuENT

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES USAGES DES ENT DANS LE SECOND DEGRÉ

Version 1 – juin 2011

Toute remarque doit être retournée à :
Dgesco A3-4 - Bureau des usages et services numériques
Contact : marie.deroide@education.gouv.fr



Direction générale de l'enseignement scolaire
Sous-direction des programmes d'enseignement, de la formation des enseignants
et du développement numérique

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Société Klee Group et cabinet Strat-Up

PREAMBULE

La liste des documents composant le cadre d'évaluation des usages des ENT (EVALuENT) est la suivante :

N°	Titre	Descriptif
01	EVALuENT – Document principal	Description du dispositif EVALuENT : cadres conceptuel et opérationnel, liste des critères d'évaluation, méthodologie pour la mise en œuvre opérationnelle des outils d'évaluation
02	EVALuENT – Annexe 1 – Description des outils existants	Expression des besoins d'évaluation identifiés dans le cadre de l'étude de l'existant
03	EVALuENT – Annexe 2 – Banque de questions	Liste de questions et d'indicateurs associés aux différents critères d'évaluation retenus et présentés dans le document principal

L'annexe 2 est en cours de finalisation (publication prévue à la rentrée scolaire 2011).

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION	5
1.1 PRESENTATION DU PROJET EVALUENT	5
1.1.1 CONTEXTE DES ENT	5
1.1.2 ENT ET USAGES	6
1.1.3 FINALITES DU DISPOSITIF EVALUENT	10
1.2 OBJECTIFS DU DOCUMENT.....	10
2 DEMARCHE D'ELABORATION	11
2.1 PRESENTATION GENERALE	11
2.1.1 DEFINITION	11
2.1.2 CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF EVALUENT.....	11
2.2 METHODOLOGIE.....	11
2.3 PRINCIPES DE DEFINITION DU CADRE D'EVALUATION	13
3 CADRE CONCEPTUEL	17
3.1 CLASSIFICATION DES INFORMATIONS POUR L'EVALUATION DES USAGES DES ENT.....	17
3.2 PRISE EN COMPTE DE L'EVOLUTION DES BESOINS D'INFORMATIONS	18
4 REFERENTIEL DE CRITERES D'EVALUATION.....	20
4.1 GUIDE DE LECTURE	20
4.2 SYNTHESE DES CRITERES D'EVALUATION PAR CATEGORIE	22
4.2.1 PILOTAGE DES USAGES DE L'ENT.....	22
4.2.2 CONDITIONS D'ACCES A L'ENT	24
4.2.3 APPROCHE FONCTIONNELLE DE L'ENT	26
4.2.4 CONTRIBUTIONS DE L'ENT AUX PRATIQUES DE TRAVAIL.....	28
4.2.5 CONTRIBUTIONS DE L'ENT AUX MISSIONS EDUCATIVES.....	31
5 CADRE OPERATIONNEL.....	33
5.1 OBJECTIFS DU CADRE OPERATIONNEL	33
5.2 OUTILS ET PROCESSUS D'EVALUATION IDENTIFIES	34
5.2.1 LES TYPES D'OUTILS IDENTIFIES	34
5.2.2 LE PROCESSUS DE COLLECTE/RESTITUTION DES OUTILS IDENTIFIES.....	36
5.3 « MODE D'EMPLOI » DU DISPOSITIF EVALUENT.....	38
5.3.1 EVALUENT, UNE METHODOLOGIE D'ADAPTATION DES OUTILS EXISTANTS AUX CRITERES.....	38
5.3.2 1 ^{ERE} ETAPE : CHOISIR DES CRITERES D'EVALUATION	38
5.3.3 2 ^{EME} ETAPE : CHOISIR LES OUTILS PERMETTANT DE FOURNIR LES INDICATEURS ASSOCIES AUX CRITERES	39
5.3.4 3 ^{EME} ETAPE : METTRE EN PLACE LES OUTILS OU ADAPTER LES OUTILS EXISTANTS	40

5.4	CONSTITUTION D'UNE BOITE A OUTILS	43
5.4.1	RAPPEL	43
5.4.2	BOITE A OUTILS MINIMALE RECOMMANDEE	43
5.4.3	FOCUS SUR LE NIVEAU NATIONAL.....	45
5.5	ORGANISATION ASSOCIEE AU SUIVI DU DISPOSITIF D'EVALUATION	46
5.5.1	CARACTERE EVOLUTIF DU DISPOSITIF D'EVALUATION	46
5.5.2	PILOTAGE DU DISPOSITIF D'EVALUATION	47
5.6	PRISE EN COMPTE DU CADRE REGLEMENTAIRE	48
EXEMPLE : ADAPTATION DE L'OUTIL ETIC POUR LES BESOINS D'EVALUENT		49
LISTE DES CONTRIBUTEURS A L'ELABORATION DU DISPOSITIF EVALUENT		53

1 Introduction

1.1 Présentation du projet EVALuENT

1.1.1 Contexte des ENT

En janvier 2011, 2400 établissements environ disposent d'un espace numérique de travail - ENT, ce qui correspond à plus de 4 millions de comptes utilisateurs. A la même date, ce sont en fait 6000 EPLE d'ores et déjà concernés par un projet dit « de généralisation » (c'est-à-dire avec un déploiement planifié, à n+1, n+2, n+3 ou n+4)¹, soit plus de 10 millions de comptes utilisateurs déjà prévus.

L'année scolaire 2009-2010 a vu apparaître des projets « clés », notamment avec les 3 académies d'Île-de-France, et l'académie de Nantes, qui ont fait passer un seuil en termes de projets dits « de généralisation ». Une attribution massive de comptes utilisateurs est donc engagée, résultat d'un déploiement accéléré des solutions d'ENT.

Ce mouvement se poursuit et s'accélère en 2010-2011, avec le projet des 2 académies de Lyon et Grenoble en partenariat avec la région Rhône-Alpes, celui de la Haute-Garonne qui vient compléter la plaque toulousaine, celui de l'académie de Limoges ainsi que d'autres attendus (académies de, Bordeaux, Caen, Aix-Marseille...).

Depuis 2003, date de lancement du 1^{er} appel à projet ENT, les impulsions ministérielles se sont multipliées. Suite à la dynamique institutionnelle incarnée par la cellule d'animation Ministère-Caisse des dépôts et consignations, jusqu'en 2008, une nouvelle période s'est engagée, avec des académies plus autonomes dans leurs projets et une légitimité quasiment autoportée de la démarche ENT.

Le ministère pilote les projets ENT locaux par le biais du cadre de référence des ENT, et en particulier le SDET², schéma directeur qui formalise des recommandations organisationnelles, juridiques, fonctionnelles et techniques ; recommandations élevées au rang d'exigences par le biais des marchés publics passés par les partenaires locaux.

A côté de ce travail de référentiel, le ministère organise la mutualisation des expériences et des réflexions des différents porteurs de projet, afin d'accompagner les changements liés aux projets ENT.

Malgré le changement de vitesse observé en 2009 dans le processus de généralisation des ENT, il reste un certain nombre de « zones blanches », en particulier dans les collèges. L'exercice de prospective quant à la couverture de ces zones est encore complexe, puisque les ENT sont portés par des projets pour lesquels l'implication des partenaires (académies et collectivités territoriales) est nécessaire, mais en contingence avec les priorités et moyens locaux.

Il est à noter que les partenariats sont un levier essentiel de la généralisation, leur formalisation permettant la mise en œuvre et le partage des compétences afin de garantir les engagements de services nécessairement associés à l'ENT, en particulier pour assurer la pérennité et la qualité du service.

¹ Statistiques internes DGESCO A3-4

² Schéma directeur des espaces numériques de travail : <http://www.educnet.education.fr/services/ent/sdet>

Les priorités ministérielles pour 2010-2011³ présentent à nouveau le déploiement massif des ENT comme un axe privilégié de la généralisation de l'usage des TICE dans les établissements et les écoles.

La généralisation des services numériques et des espaces numériques de travail est en outre un des cinq objectifs principaux du plan de développement des usages du numérique à l'école présentés fin novembre 2010⁴.

Le ministère souhaite accélérer le déploiement des ENT afin de garantir au plus vite une égalité de traitement des usagers pour les services pédagogiques et éducatifs proposés via les ENT.

1.1.2 ENT et usages

Le contexte présenté dans le paragraphe précédent dresse essentiellement un état du déploiement des solutions d'ENT sur le territoire. Il fait apparaître une diversité des situations (périmètres, partenariats, opérateurs d'ENT, etc.) et des niveaux d'avancement dans le déploiement.

Les usages⁵ qui sont faits des ENT ne sont pas décrits dans ce panorama, et ne peuvent probablement pas être caractérisés de la même façon : en effet, là où une solution peut être déployée selon un calendrier et des modalités convenus au départ, un usage est le résultat d'un ensemble d'actions et d'éléments de contexte.

La question des usages des ENT est multiforme. Des réponses ont été apportées dès les débuts du projet ENT, notamment via des « retours d'usages »⁶ et des outils de mesure des visites de pages.

Elle se pose avec plus d'acuité dans un contexte d'accélération du déploiement et d'impulsion vers la généralisation à l'ensemble du territoire.

³ Conférence de presse de rentrée : <http://www.educnet.education.fr/actualites/conference-de-presse-rentree-2010-2011>

⁴ <http://www.education.gouv.fr/cid54064/plan-de-developpement-des-usages-du-numerique-a-l-ecole.html>

⁵ Au sens de S. Proulx (Lise Vieira et Nathalie Pinède, eds, *Enjeux et usages des TIC : aspects sociaux et culturels*, Tome 1, Presses universitaires de Bordeaux, 2005, p. 7-20). Le terme d'« usage » renvoie dans ce document à l'utilisation de l'ENT à des fins particulières : au service de l'amélioration de la relation pédagogique, de l'individualisation du suivi pédagogique, de la progression de l'élève (sociale, scolaire, etc.)...

⁶ Voir notamment des exemples dans le dossier documentaire sur Educnet : <http://www.educnet.education.fr/dossier/espaces-numeriques-de-travail>

Caractéristiques des ENT

Un **espace numérique de travail** se définit comme un bouquet de services numériques, choisi, organisé et mis à disposition de la communauté éducative constituée autour de l'établissement scolaire. Il repose sur un dispositif global fournissant à un usager un point d'accès unifié, à travers les réseaux, à l'ensemble des outils, contenus et services applicatifs en rapport avec son activité.

Les ENT sont multiples et modulaires. Une homogénéité fonctionnelle des solutions est tout de même garantie par le biais du schéma directeur des ENT (SDET) qui décrit notamment :

- les services constitutifs de l'ENT (services du socle, services réseaux et services applicatifs, décrits ci-après) ;
- l'alimentation des annuaires ENT par le système d'information de l'éducation nationale ;
- l'identification / authentification, la gestion des autorisations, et la propagation des informations d'identité vers les services distants. (ou « tiers »).

Ce cadre de référence permet de mettre en exergue le nécessaire respect du processus d'alimentation des annuaires ENT par le système d'information de l'éducation nationale - pour permettre une « industrialisation » des ENT - et de standards ouverts et partagés permettant l'évolutivité et l'interopérabilité des ENT (notamment avec les services dits « tiers »). Il est assorti d'un cadre juridique garantissant ainsi un cadre de confiance pour l'utilisation des services numériques.

L'arrêté CNIL de novembre 2006 portant création d'un traitement de données à caractère personnel contribue également aux conditions d'une généralisation des ENT : par une déclaration de conformité à l'acte réglementaire unique créé pour les traitements associés aux ENT, chaque chef d'établissement inscrit le projet ENT de son établissement dans un cadre juridiquement défini.

Les solutions d'ENT sont le résultat du travail des opérateurs d'ENT (éditeurs, intégrateurs, ou encore hébergeurs), en réponse à des exigences fonctionnelles et des engagements de services formulés dans un cahier des charges par les partenaires (ou « porteurs de projet » au niveau académique / territorial) dans le respect du cadre de référence national (qui constitue également un cahier des charges dans le sens où il propose un tronc commun de spécifications afin de garantir l'interopérabilité et l'évolutivité des ENT).

L'espace numérique de travail tel qu'il se présente aux différents usagers de la communauté éducative (élèves, enseignants, personnes en relation avec l'élève, personnel administratif, technique et d'encadrement) repose sur cette solution d'ENT et vit en fonction des choix de l'établissement scolaire dont il dépend. L'organisation associée à l'ENT et les personnes qui l'animent, le pilotent, l'utilisent, contribuent également à façonner l'espace numérique de travail.

L'ENT est donc bien plus qu'une simple somme de services applicatifs : leur choix, leur structure, les moyens consacrés, leur animation permettent d'offrir un véritable espace dédié aux enseignements et apprentissages et un lieu privilégié de développement des compétences de maîtrise de l'information et de ses outils.

Ci-dessous une liste – non exhaustive - des services applicatifs constitutifs d'un ENT :

- cahier de texte individuel, de groupe, de la classe ;
- mise à disposition de ressources pédagogiques par l'enseignant à ses élèves ;
- mise à disposition de ressources pédagogiques en ligne ;
- construction de ressources pédagogiques interactives (exercices, classe virtuelle...) ;
- consultation et gestion des notes, des bulletins scolaires, des livrets de compétences ;
- consultation et gestion des absences des élèves et des sanctions ;
- gestion de réservations de ressources matérielles (salles, matériel,...) ;
- services de gestion du Brevet informatique et Internet (B2i) ;
- portfolio ;
- agenda ;
- espace de travail et de stockage ;
- messagerie électronique ;
- forum de discussion, listes de diffusion, blogs, messagerie instantanée ;
- affichage d'informations (actualités) ;
- visioconférence, audioconférence ;
- gestion des usagers, des groupes d'usagers, des profils et des autorisations, personnalisation de l'ENT ;
- indicateurs de suivi des utilisations par service.

Des usages à la « maîtrise d'usages »

Les usages de l'ENT sont le fait des usagers, membres de la communauté éducative fédérée autour d'un établissement scolaire (élèves, enseignants, personnes en relation avec l'élève, personnels d'encadrement, technique et administratif), dans le cadre de leur activité.

L'ENT utilisé par les usagers d'un établissement est le résultat d'un projet : projet de l'académie, projet de l'établissement, projet national... Le projet ENT de l'établissement n'est pas la seule déclinaison des projets des niveaux supérieurs ; il est en effet également le résultat de choix stratégiques locaux.

Dans ces projets, l'ENT n'est pas envisagé comme une fin en soi, mais bien comme un instrument au service des activités et missions éducatives.

La gestion d'un projet ENT, comme tout projet de système d'information, repose sur des compétences, classiquement réparties entre « maîtrise d'ouvrage » et « maîtrise d'œuvre ».

Une troisième facette peut être considérée : **la maîtrise d'usages**⁷, consistant en l'accompagnement des utilisateurs dans leur appropriation des outils. Le dispositif EVALuENT a été conçu dans cette perspective d'apport en ingénierie pour les différents niveaux de pilotage.

⁷ Le concept de « maîtrise d'usages » est issu d'analyses assez récentes de la gouvernance des systèmes d'information, reprenant une notion employée habituellement dans l'aménagement du territoire, celle de maîtrise d'usages (ou MUE). La MUE veille à l'appropriation de la solution technique par les usagers.

Quelques références relatives à la maîtrise d'usages :

- MUE dans des projets intranet : Management des nouvelles technologies et e-transformation, du professeur Michel Germain, éd. Economica, 2006,
- MUE dans les projets internet : « Le Portail des Métiers de l'Internet », Premier Ministre, Secrétariat d'état chargé de la prospective et du développement de l'économie numérique, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. <http://www.metiers.internet.gouv.fr/famille-metiers/maitrise-dusage-mue>
- voir également : « Ontologies de la trilogie MOA-MOE-MLUE », Tru Dô-Khac, CIO-online.com, 1er novembre 2010. <http://www.cio-online.com/contributions/lire-ontologies-de-la-trilogie-moa-moe-mue-414.html>

1.1.3 Finalités du dispositif EVALuENT

Le dispositif EVALuENT vise à outiller les différents niveaux de pilotage des projets ENT – établissement, académie / territoires associés, national – pour suivre et évaluer les usages des ENT et, par là même, repérer et développer les leviers d'évolution des pratiques professionnelles et éducatives ainsi que les besoins d'accompagnement des différents acteurs.

Ce dispositif a vocation à être proposé à l'ensemble des 30 académies, quelle que soit la solution d'ENT retenue et quel que soit l'état d'avancement du projet. En revanche, l'étude a été réalisée sur la base des usages des ENT du second degré ; il sera probablement possible de transposer les grands principes du dispositif au premier degré, mais un travail d'adaptation est nécessaire en raison des spécificités du portage des projets, de l'organisation et des usages.

Le dispositif d'évaluation proposé doit favoriser, quand cela est pertinent, une approche comparée des évaluations conduites à différents niveaux de décision.

1.2 Objectifs du document

Ce document vise à décrire le dispositif 'EVALuENT'.

Il pose donc tout d'abord le cadre « conceptuel » du dispositif, cadre issu de l'étude de l'existant et des travaux menés par le groupe de travail, de septembre 2010 à janvier 2011 et des résultats d'analyse sur l'adéquation des outils existants aux besoins identifiés.

Il présente les orientations proposées dans la construction puis la mise en place du dispositif EVALuENT.

Il liste ensuite les critères d'évaluation des usages des ENT, classés en 5 catégories.

Enfin, il décrit la mise en œuvre opérationnelle des outils d'évaluation en fonction des besoins.

2 Démarche d'élaboration

2.1 Présentation générale

2.1.1 Définition

EVALuENT – pour « **Évaluation des Usages des ENT** » – est le nom donné à un dispositif dont la finalité est d'outiller les différents niveaux de pilotage des projets ENT – établissement, académie / territoires associés, national – pour suivre et évaluer les usages des ENT, et apporter une aide à la décision dans le pilotage⁸ des projets ENT et de toutes politiques numériques éducatives auxquelles l'ENT peut contribuer.

2.1.2 Caractéristiques du dispositif EVALuENT

Le dispositif EVALuENT est constitué de :

- un **cadre conceptuel**, décrivant les principes retenus pour l'élaboration des critères et des outils d'évaluation ;
- un **référentiel de critères d'évaluation** des usages des ENT ;
- une **description des types d'outils existants**, participant à l'évaluation des usages des ENT, à tous les niveaux de pilotage ;
- un **cadre opérationnel** pour recueillir, restituer et analyser les données nécessaires au suivi de la dynamique des usages des ENT.

2.2 Méthodologie

La construction du dispositif EVALuENT s'est appuyée sur un travail croisé d'analyse de l'existant et des attentes en matière d'évaluation des usages de l'ENT, et d'expression des orientations stratégiques.

La phase d'analyse de l'existant et de recueil des besoins a été conduite selon deux approches :

- une approche « montante », c'est-à-dire basée sur l'analyse des besoins et pratiques identifiés à deux niveaux : local (établissement) et territorial (académie, collectivités).
- une approche « descendante », partant des attentes et orientations stratégiques identifiées au niveau national (services du ministère).

Ces deux démarches complémentaires ont été menées de front, afin de décrire un cadre d'évaluation tenant compte des axes stratégiques et des besoins d'évaluation des différents niveaux impliqués dans les projets ENT :

- Au niveau national :
 - ➔ la DGESCO, représentée par le Sous-directeur des programmes d'enseignement, de la formation des enseignants et du développement numérique, et les services concernés,

⁸ Le pilotage d'un projet consiste à la mise en œuvre des moyens nécessaires pour atteindre des objectifs définis précédemment. Deux activités participent au pilotage : l'évaluation du projet et la mise en place des actions correctives, le cas échéant.

- l'Inspection générale (IGEN, IGAENR),
- la Caisse des dépôts et consignations ;
- Au niveau académique :
 - les missions TICE académiques,
 - les Directions des systèmes d'information
 - les corps d'inspection ;
- Au niveau territorial :
 - les collectivités impliquées dans le projet ENT ;
- Au niveau « établissement » :
 - les chefs d'établissement,
 - les enseignants.

Les représentants des différents niveaux ont été rencontrés dans le cadre :

- de 5 visites académiques (académies de Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Toulouse, Versailles) ;
- de 3 ateliers de travail réunissant des acteurs des niveaux national et académique (le « comité de projet », dont des représentants des académies - Strasbourg, Nantes, Clermont-Ferrand, Paris, Bordeaux, Toulouse, de l'inspection générale – IGEN et IGAENR -, l'INRP, la CDC, la DGESCO) ;
- d'entretiens individuels.

La liste caractérisée des besoins des utilisateurs a été obtenue à partir :

- des besoins couverts par les outils existants ;
- des attentes d'un nouveau dispositif national d'évaluation des usages des ENT.

Les caractéristiques du dispositif EVALuENT ont été élaborées à partir d'une démarche de construction reposant sur les questions suivantes (Figure 1) :

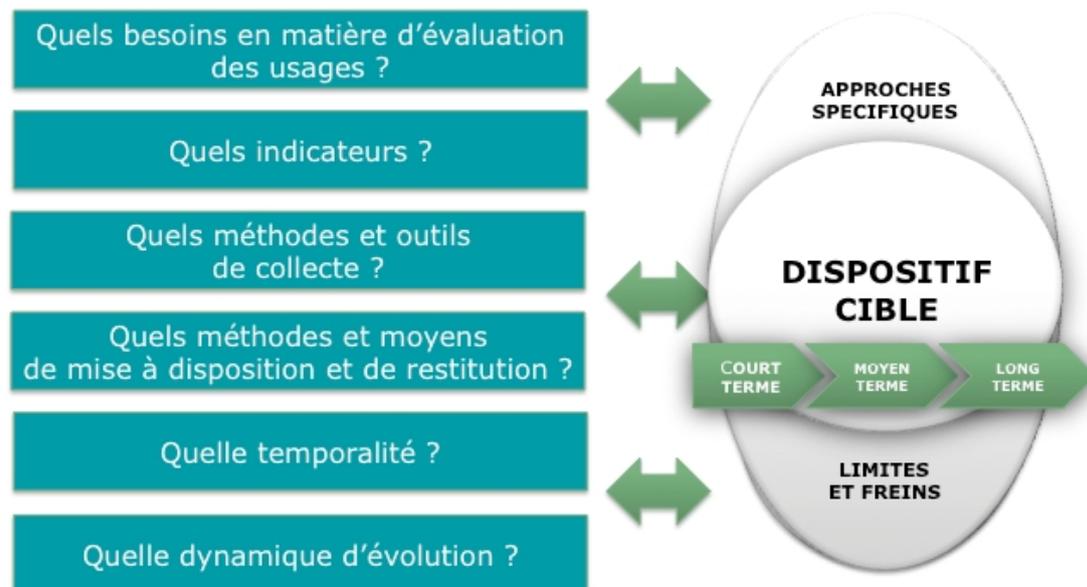


Figure 1 – Démarche de construction du dispositif EVALuENT

Le dispositif « cible » s'est construit à partir des réponses aux différentes questions et de la prise en compte de contraintes opérationnelles, c'est à dire :

- qu'il ne tient pas compte d'approches pouvant être considérées comme trop « spécifiques ».

La comparabilité est l'un des principes sur lesquels repose un dispositif d'évaluation commun, à tous les niveaux de pilotage ;

- qu'il doit favoriser son implémentation par l'ensemble académies et par conséquent, tenir compte du caractère de faisabilité pour assurer un fonctionnement commun.
- que ses caractéristiques devront être révisables dans le temps (à court, moyen et long termes), pour tenir compte de l'évolution du contexte général et des besoins d'évaluation exprimés par les différents niveaux de décision.

Dans le cadre de l'analyse de l'existant, différents outils d'évaluation ont été identifiés sur les trois niveaux de pilotage (ministère, académie/collectivité, établissements scolaires).

 La « description des dispositifs existants » fait l'objet de l'annexe 1.

Le groupe de travail a défini un ensemble de questions en regard de chaque critère d'évaluation, afin de constituer une base utilisable dans la mise en place d'outils d'évaluation.

 L'annexe 2 (en cours de publication) présente une « banque de questions » associés aux critères d'évaluation.

2.3 Principes de définition du cadre d'évaluation

La définition d'un dispositif d'évaluation des usages des ENT à destination des 30 académies présente plusieurs niveaux de complexité. Des principes de construction ont été formalisés afin d'identifier les axes caractérisant les orientations prises pour le dispositif.

En synthèse, les principes structurants du cadre sont les suivants :

L'évaluation des usages de l'ENT se place au croisement de plusieurs politiques

Bien que les orientations stratégiques du ministère en matière d'ENT soient régulièrement rappelées et déclinées dans le schéma directeur des ENT, le « projet ENT » est avant tout un ensemble de projets locaux.

Un projet ENT s'inscrit également dans plusieurs politiques propres aux stratégies locales, qui appellent des démarches d'évaluation distinctes : la politique TICE de l'établissement dans le cadre de son projet d'établissement, la politique académique, la politique d'aménagement numérique du territoire pour la collectivité.

En outre, si l'ENT est l'objet d'étude d'EVALuENT, l'évaluation doit porter sur un ensemble plus large d'outils (ou services), pour plusieurs raisons :

- Les services de base de l'ENT sont comparables, mais les outils utilisés diffèrent au sein des EPLE, en raison de la gouvernance des projets (tous les services n'étant pas activés en même temps) ;
- Certains services utilisés dans l'établissement n'entrent pas dans le bouquet de services ENT, mais sont tout de même accessibles pour les usagers (ils nécessitent alors une réauthentification).

Enfin, la prise en compte des solutions utilisées (applicatifs et fonctionnalités associées) ne peut être dissociée de l'évaluation des usages et du contexte :

- Le choix des outils de l'ENT conditionnent les usages.
- Tout changement d'outil peut avoir une incidence.

→ *Le dispositif d'évaluation doit apporter à chaque niveau les moyens d'évaluer le projet ENT en fonction des finalités qui lui sont propres :*

- *niveau de l'établissement scolaire*
- *niveau académique*
- *niveau territorial*
- *niveau national*

→ *EVALuENT doit servir l'évaluation de ces différentes politiques et préciser la place et le rôle de l'ENT au sein de celles-ci.*

→ *Cette exigence conduit à proposer à chaque niveau les critères d'évaluation en rapport avec ses objectifs.*

Cependant, l'une des finalités du dispositif EVALuENT repose sur la comparabilité et la mutualisation des observations et enseignements issus de l'évaluation des usages des ENT. C'est pourquoi il est retenu de favoriser ce partage par :

- *la mise en commun d'un référentiel de critères d'évaluation élémentaires ;*
- *la mise en place d'outils de collecte et de restitution d'éléments d'évaluation – quantitatifs et qualitatifs – aux niveaux académique et national.*

Le cycle de vie du projet ENT au sein de l'établissement et de l'académie conditionne les besoins d'évaluation

Si le niveau de l'établissement constitue le terrain principal des usages des ENT, les besoins d'évaluation des usages peuvent différer selon les phases de déploiement et de mise en œuvre d'un ENT sur un établissement scolaire ou sur un ensemble d'établissements : mise en place initiale, généralisation des usages, utilisation courante et généralisée. Les besoins d'évaluation varient selon la maturité du projet ENT et du niveau maturité dans les usages.

Par ailleurs, on constate que les établissements tout comme les académies et les collectivités cherchent à bâtir leurs outils d'évaluation sur un nombre limité de critères (à des fins de pilotage mais aussi de simplification des procédures), correspondant à des objets précis d'analyse qualitative.

- *Le dispositif d'évaluation doit apporter des outils correspondant aux besoins de pilotage de l'action du chef d'établissement et de son équipe, en fonction de l'évolution du projet ENT au sein de l'établissement. L'évaluation doit constituer une aide au pilotage de la politique numérique au sein de la communauté éducative et de l'ENT en particulier.*
- *Au niveau académique, le cadre d'évaluation doit s'adapter aux différentes situations et aux différents rythmes de déploiement de l'ENT dans les EPLE.*
- *Le caractère particulier et évolutif des politiques menées par l'établissement, l'académie et la collectivité, appelle à laisser la possibilité aux porteurs de projets d'utiliser les méthodes et outils proposés dans le cadre d'EVALuENT en fonction du contexte propre à l'état d'avancement du projet ENT.*

L'évaluation des usages des ENT ne passe pas par un outil unique

L'étude de l'existant a mis en évidence plusieurs démarches et outils participant à l'évaluation des usages des ENT, pour certains à l'initiative du Ministère, de la Caisse des Dépôts, pour d'autres à l'initiative des porteurs de projets ENT en académie et en établissement.

Il est nécessaire d'appuyer le dispositif EVALuENT sur cet outillage existant, autant que possible, afin de :

- combiner des approches complémentaires ;
- limiter les sollicitations auprès des établissements et permettre à chaque niveau de pilotage de définir sa propre démarche.

En revanche, l'analyse des besoins a révélé la nécessité d'établir une liste de critères d'évaluation communs pour permettre les comparaisons aux niveaux académique et national (ce travail a été effectué au sein du comité de projet, représentatif des différents niveaux de pilotage) et pour compléter les axes d'évaluation sur des domaines non couverts par les outils existants.

→ Tout en proposant un cadre commun pour les démarches d'évaluation des usages des ENT, EVALuENT s'appuie, dans la mesure du possible, sur les outils existants. En fonction des besoins de collecte de données et de restitution d'indicateurs, il conviendra de définir, au cas par cas, l'organisation favorisant la collecte des informations.

3 Cadre conceptuel

3.1 Classification des informations pour l'évaluation des usages des ENT

Pour évaluer les usages des ENT, il est nécessaire d'avoir :

- des informations de contexte (*quel contexte aux usages ?*) ;
- des informations sur les utilisations (*quels services numériques utilisés et par qui ?*) ;
- des informations permettant d'évaluer la contribution des ENT aux usages (*dans quels objectifs ? avec quelle efficacité ?*).

Les travaux réalisés par le comité de projet, à partir du travail de recueil des attentes et d'analyse de l'existant, ont permis de repérer cinq catégories de critères répondant à ces besoins d'information :

- Catégorie 1 : pilotage des usages des ENT ;
- Catégorie 2 : conditions d'accès à l'ENT ;
- Catégorie 3 : approche fonctionnelle de l'ENT ;
- Catégorie 4 : contribution de l'ENT aux pratiques de travail ;
- Catégorie 5 : contribution de l'ENT aux missions éducatives.

Types d'informations	Catégories de critères	Objet et finalité
<u>Informations de contexte</u>	« Pilotage des usages des ENT »	Le développement des usages de l'ENT s'inscrit plus globalement dans la politique TICE définie au niveau académique et dans chaque établissement. Cette catégorie de critères vise à évaluer la place et les conditions du pilotage de l'ENT et des usages associés, notamment les activités de conduite et accompagnement du changement au sein de l'éducation.
	« Conditions d'accès à l'ENT »	Les moyens d'accès à l'ENT conditionnent ses usages - en classe et hors la classe. Les critères entrant dans cette catégorie visent à évaluer les conditions d'accès notamment du point de vue de l'équipement et des niveaux de service (disponibilité, performance et sécurité).
<u>Informations sur les utilisations</u>	« Approche fonctionnelle de l'ENT »	Le taux, la fréquence, la durée d'utilisation des services applicatifs accessibles via l'ENT, ainsi que le profil des utilisateurs apportent des informations nécessaires au suivi du déploiement de la solution dans les établissements. Elles permettent d'évaluer le périmètre fonctionnel de l'ENT et l'adéquation des outils.

<u>Informations permettant d'évaluer la « contribution à... »</u>	« Contribution de l'ENT aux pratiques de travail »	Au-delà de l'utilisation des services applicatifs de l'ENT, il s'agit de s'intéresser aux pratiques de travail qu'ils servent. Les critères entrant dans cette catégorie visent à décrire l'apport des ENT dans les activités de chaque profil d'utilisateur (enseignants, élèves, familles ⁹ , personnel d'encadrement, administratif ou encore technique) voire leur impact sur ces activités.
	« Contribution de l'ENT aux missions éducatives »	L'ENT s'inscrit dans une politique TICE qui vise à servir les apprentissages des élèves notamment le développement des compétences définies par le socle. Les critères de cette catégorie visent à estimer la contribution de l'ENT à la conduite des missions éducatives (d'enseignement, d'éducation, de socialisation, d'orientation, de préparation à la vie professionnelle).

3.2 Prise en compte de l'évolution des besoins d'informations

Si chacune des cinq catégories définies dans le paragraphe précédent (3.1) semble nécessaire à une évaluation des usages de l'ENT, l'observation des pratiques dans les académies et les établissements montre que les principaux axes d'évaluation portent, actuellement, le plus souvent sur les trois premières catégories de critères :

- Pilotage des usages de l'ENT ;
- Conditions d'accès à l'ENT ;
- Approche fonctionnelle de l'ENT.

Alors que l'ensemble des personnes rencontrées s'accordent sur la nécessité d'évaluer la contribution de l'ENT aux apprentissages et aux pratiques de travail, ces deux derniers axes ne sont pas ou peu abordés. Ceci s'explique en partie par le contexte dans lequel se trouvent les projets de mise en œuvre des ENT fin 2010. La plupart entrent dans une phase de mise en place de l'ENT pour lesquels l'évaluation porte davantage sur les besoins de la stratégie de déploiement, les conditions d'accès et le suivi de l'utilisation des services de l'ENT. Peu de projets, en comparaison du nombre d'établissements potentiels, sont dans une phase de généralisation des usages (notamment celle du cahier de textes). Ceux-ci entrent dans des démarches d'évaluation de la contribution de l'ENT aux pratiques de travail.

Ce constat traduit une évolution des besoins d'informations en fonction du degré d'intégration des TICE dans l'écosystème de l'établissement.

⁹ La notion de « pratiques de travail » comprend également, dans cette définition, les pratiques issues de la relation entre la famille et l'école. Les activités de suivi de l'élève par les parents, par exemple, contribuent à cette notion.

→ Un dispositif d'évaluation des usages doit être constitué d'outils adaptés au cycle de vie du projet et du développement des usages de l'ENT, en permettant aux responsables – au niveau de l'établissement comme de l'académie - de conduire l'évaluation sur un ou plusieurs aspect(s) du projet ENT en fonction des objectifs et du contexte de déploiement.

Il est cependant recommandé aux porteurs de projet d'intégrer aux démarches d'évaluation des critères appartenant à l'ensemble des cinq catégories présentées ci-avant, y compris dans les phases de mise en place de l'ENT – et ce, afin de disposer d'indicateurs de référence (sur lesquels une mesure d'écart pourra être réalisée au fur et à mesure du développement des usages de l'ENT et des services). Cette recommandation vise à rendre possible, à terme, une mesure de l'impact de l'ENT sur les pratiques de travail, sur les apprentissages ou encore sur le développement des compétences.

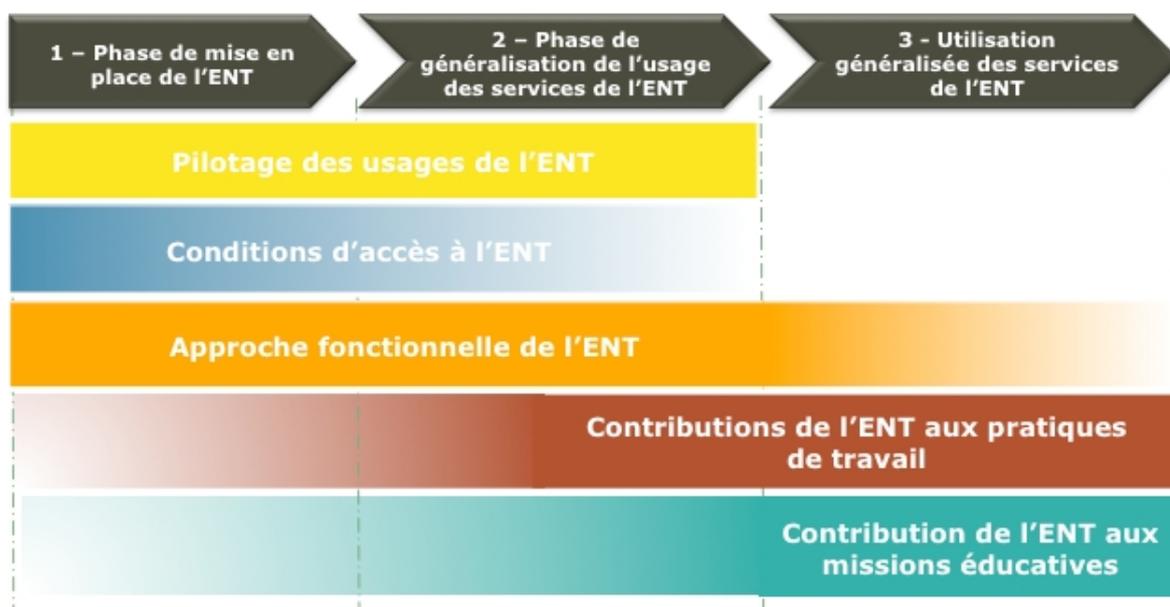


Figure 2 – Utilisation des catégories de critères en fonction de l'évolution des besoins

4 Référentiel de critères d'évaluation

4.1 Guide de lecture

Le cadre conceptuel étant posé (voir section 3), les besoins recensés lors de la phase de recueil des besoins et d'analyse de l'existant ont fait l'objet d'un travail d'analyse et de catégorisation (travail effectué par le comité de projet). Ce travail a donné lieu à la définition d'une série de **critères** d'évaluation.

La synthèse de ces travaux est présentée dans des tables (voir section 4.2) dont la structure est la suivante :

Critères d'évaluation	Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
	Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
Pilotage des usages des ENT							
Conditions d'accès à l'ENT							
Approche fonctionnelle de l'ENT							
Contribution de l'ENT aux pratiques de travail							
Contribution de l'ENT aux missions éducatives							

Figure 3 – Structure des tables de critères

Colonne « Critères d'évaluation »

Les critères constituent l'unité élémentaire de description de l'évaluation des usages des ENT.

Les critères sont listés selon la catégorie à laquelle ils appartiennent (voir définition des catégories en section 3.1, dans le cadre conceptuel). Une table a été créée par catégorie de critères.

Note : Dans les tables, des identifiants apparaissent en regard de chaque critère (ex : 2.104). Ces identifiants sont purement techniques et ont simplement constitué un repère dans les échanges au sein du comité de projet dans la phase d'élaboration du référentiel. Ils ne portent pas de sens.

Il a été décidé de les conserver afin de permettre la traçabilité des modifications, le dispositif EVALuENT étant par nature évolutif.

Colonne « Information collectée auprès de ... »

Ces colonnes reprennent les principales catégories de personnes pouvant être sollicitées dans le cadre d'une évaluation afin de fournir les données nécessaires à la mesure ou l'appréciation :

- Les porteurs du projet ENT : académie et collectivité(s) ;
- L'équipe de direction de l'établissement ;
- Les professeurs ;
- Les professeurs documentalistes (ils apparaissent dans une colonne distincte, pour leur rôle tout particulier pour certains usages) ;
- Les élèves ;
- Les parents d'élèves ;
- L'ensemble des autres catégories de personnes ayant une activité autour ou avec l'ENT.

Une étude des critères, lors des travaux de définition d'EVALuENT, a permis d'identifier les personnes auprès desquelles la collecte d'information semble la plus pertinente. Ce tableau traduit les résultats de ce rapprochement « critères/personnes auprès desquelles l'information peut être collectée ».

Colonne « Types d'outils mettant en œuvre le critère »

Certains des critères d'évaluation listés sont d'ores et déjà mis en œuvre au sein d'outils d'évaluation existants et identifiés dans le cadre de la présente étude. La mention d'un outil dans cette colonne indique qu'une question ou un indicateur a été identifié comme participant à renseigner le critère, de façon plus ou moins complète.

Les outils existants identifiés sont ceux décrits dans l'annexe 1 « Description des outils existants ».

Note de lecture : les tables de critères ci-après ne constituent pas un questionnaire, ni un référentiel d'indicateurs.

Une déclinaison des critères en indicateurs est proposée dans l'annexe 2, via une banque de questions.

4.2 Synthèse des critères d'évaluation par catégorie

4.2.1 Pilotage des usages de l'ENT

1. Pilotage des usages de l'ENT

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
1.1	Moyens d'accompagnement des usagers mis en œuvre, par catégorie de population (enseignants, élèves, familles, personnels administratifs, d'encadrement...) et par type d'actions (formation, information, animation) à l'utilisation du réseau et de l'ENT	●	●	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> - Visite en établissement - Enquête académique - Référentiel d'auto-positionnement EPLE
1.203	Organisation de la communication sur le projet ENT au niveau de l'académie	●						<ul style="list-style-type: none"> - Enquête académique - Visite en établissement - Référentiel d'auto-positionnement EPLE
1.3	Rôles d'un « référent ENT » (différent de l'administrateur ENT) dans l'établissement		●	●				<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel d'auto-positionnement EPLE - Visite en établissement

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
1.7	Organisation de la communication sur le projet ENT dans l'établissement		●	●				
1.140	Organisation du pilotage de l'ENT dans l'établissement		●					Visite en établissement Référentiel d'auto-positionnement EPLE
1.141	Rôle du conseil pédagogique dans le projet numérique		●					
1.19	Utilisation de l'ENT et rapprochement avec les familles		●				●	- Visite en établissement
1.240	ENT et charte d'usages		●	●	●	●	●	- ETIC - Visite en établissement
4.202	Choix, informations et modalités d'accès aux ressources numériques multimédia (académie, collectivité, établissement)	●	●		●			
1.27	Implication des élèves et / ou des parents dans les décisions prises concernant l'ENT (comités d'utilisateurs, par exemple)		●		●			

4.2.2 Conditions d'accès à l'ENT

2. Conditions d'accès à l'ENT

Critère d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère	
		Porteur de projet	Dierction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève		Autre utilisateur
2.1	Accès à domicile pour les élèves	●	●						- Référentiel d'auto-positionnement EPLE - Visite en établissement
2.103	Impacts du déploiement de l'ENT sur l'équipement des familles	●	●						- Etude thématique locale
2.4	Accès nomade à l'ENT	●	●	●	●	●	●	●	
2.40	Accès à domicile pour les enseignants			●	●	●			- Référentiel d'auto-positionnement EPLE
2.5	Utilisation des équipements mis à disposition de la communauté éducative (par catégorie d'équipement, par type d'usages, par espace d'implantation, par période...)	●	●	●					- Référentiel d'auto-positionnement EPLE

Critère d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère	
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève		Autre utilisateur
2.6	Satisfaction des usagers au sujet des équipements mis à leur disposition (notamment ceux permettant l'accès à l'ENT) et concernant l'adéquation entre l'implantation des moyens d'accès à l'ENT et leurs besoins.		●	●	●	●	●	●	- Visite en établissement
2.7	De la création du compte à son activation	●	●						- Outil statistique de l'ENT
2.90	Accès à l'ENT des personnes non rattachées à l'établissement.		●						
2.10	Conditions d'accès dans l'établissement		●						- Référentiel d'auto-positionnement EPLE - ETIC - Visite en établissement
2.14	Dispositions prises, à l'initiative de l'établissement, pour réduire les difficultés individuelles d'accès à l'ENT	●	●	●	●	●	●	●	- ETIC - Référentiel d'auto-positionnement EPLE - Visite en établissement
3.1	Qualité de service	●	●	●	●	●	●	●	- Outil statistique de l'ENT - Outil statistique de l'hébergeur

4.2.3 Approche fonctionnelle de l'ENT

3. Approche fonctionnelle de l'ENT

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Dierction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
4.1	Utilisations des services applicatifs (qui ? quoi ? combien ?)	●	●	●	●	●	●	- Outil statistique de mesure d'audience de l'ENT
4.21	Non utilisations de l'ENT	●	●	●	●	●	●	- Enquête académique
4.201	Ressources pédagogiques accessibles via l'ENT	●	●	●	●	●		
4.321	Interfaçage de l'ENT avec des services externes à l'ENT		●	●	●			
1.201	Liens entre ENT et site public d'établissement		●					- Visite en établissement
1.23	Liens entre ENT et ressources matérielles de l'EPL		●					
5.24	Volumétries proposées pour les espaces de stockage (par profil)	●						- Outil statistique de l'hébergeur
5.3	Utilisations des groupes de travail			●	●			- Outil statistique de l'ENT

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
5.4	Utilisations des fonctionnalités de dépôt et de partage de documents		●					
5.5	Utilisations des outils de publication et de travail collaboratif		●					

4.2.4 Contributions de l'ENT aux pratiques de travail

4. Contributions de l'ENT aux pratiques de travail

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
1.12	Usages de l'ENT par le Chef d'Établissement pour ses interventions de pilotage, de contrôle ou de régulation		●					
5.8	Usages pédagogiques réalisés de l'ENT, service par service		●	●	●	●		<ul style="list-style-type: none"> - Visite en établissement - Enquête académique - Enquête d'auto-positionnement EPLE
5.13	Impacts de l'ENT sur le développement des pratiques collaboratives : entre les enseignants, entre les élèves, etc.		●	●	●	●	●	<ul style="list-style-type: none"> - Visite en établissement - Enquête académique
5.21	Liens entre la communauté de l'établissement avec celles d'autres établissements	●	●	●	●			
1.31	Utilisations de l'ENT comme vecteur de collaboration avec d'autres établissements, partenaires extérieurs		●	●	●			

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère	
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève		Autre utilisateur
5.30	Activités des conseillers d'orientation-psychologue dans l'ENT en lien avec les autres profils (enseignants, élèves et familles)		●					●	
5.31	Autres activités des enseignants documentalistes dans l'ENT en lien avec les enseignants et les élèves				●				- Enquête académique
1.30	Usages de l'ENT par le chef d'établissement pour la communication administrative de son établissement (projet de dématérialisation des procédures)		●						
2.91	Usages de l'ENT par les « comptes temporaires » (pour les corps d'inspection et intervenants extérieurs : tuteurs en entreprise, associations d'aide aux élèves, artistes en résidence...)		●	●	●			●	- Visite en établissement
4.9	Changements introduits par les usages de l'ENT dans la vie scolaire (relevé des absences et des notes, diffusion de l'information aux parents (ex : SMS...))	●	●	●				●	- Visite en établissement - Enquête académique
4.9bis	Usages de l'ENT pour les personnels administratifs et techniques							●	
4.19	Apports de l'ENT aux activités des parents		●					●	- Visite en établissement

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère	
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève		Autre utilisateur
4.28	Activités de suivi des enseignements, des travaux et des apprentissages via l'ENT		●	●	●	●			- Visite en établissement - Enquête académique
6.54	Usages de l'ENT pour la production hors de la classe			●	●	●			

4.2.5 Contributions de l'ENT aux missions éducatives

5. Contributions de l'ENT aux missions éducatives

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
6.1	Contributions directe et indirecte de l'ENT à l'amélioration des compétences de l'élève : compétences disciplinaires, compétences de maîtrise des TIC, compétences transversales, comportement, acquis,...		●	●	●	●	●	
5.271	Usages de l'ENT pour le développement des compétences de maîtrise des technologies de l'information et concepts associés		●	●	●			- ETIC
6.51	Contributions de l'ENT à l'accompagnement personnalisé des élèves par les enseignants		●	●	●			
6.51b	Contributions de l'ENT aux services rendus par les collectivités territoriales à la communauté éducative	●	●	●	●	●		
6.52	Contributions de l'ENT à l'organisation du travail personnel des élèves et au suivi partagé de ce travail		●	●	●		●	- Enquête académique

Critères d'évaluation		Information collectée auprès de :						Types d'outils mettant en œuvre le critère
		Porteur de projet	Direction EPLE	Professeur	Documentaliste	Elève	Parent d'élève	
6.55	Contributions de l'ENT au développement de la motivation et de l'implication des élèves dans leur réussite scolaire			●	●		●	
6.7	Contributions de l'ENT au suivi des élèves à besoins particuliers : malades, soumis à handicap, sportifs de haut niveau,...		●	●			●	●
4.204	Mise à disposition de ressources pour l'apprentissage et les enseignements via l'ENT		●	●	●			
5.20	Continuité pédagogique via l'ENT			●			●	
1.202	Contributions de l'ENT aux activités de pilotage de l'établissement		●					

5 Cadre opérationnel

5.1 Objectifs du cadre opérationnel

Les principes et critères communs étant définis, le cadre opérationnel d'EVALuENT vise à **décrire l'utilisation d'une « boîte à outils » d'évaluation** :

- répondant aux besoins de chaque niveau de décision ;
- couvrant au plus large l'ensemble des catégories de critères ;
- s'appuyant sur une base de critères utiles aux démarches d'évaluation de chaque niveau et sur des critères communs facilitant une lecture comparée des pratiques ;
- permettant de suivre l'évolution des pratiques ;
- tenant compte du cycle de vie des projets.

La mise en œuvre de cette boîte à outils doit tenir compte :

- du stade de d'avancement des projets ENT ;
- des outils et des pratiques existantes en matière d'évaluation ;
- des moyens propres à chaque projet ;
- des contraintes de mise en œuvre ;
- de la faisabilité technique et organisationnelle ;
- du cadre juridique (principalement pour les aspects liés à la manipulation et au recueil de données à caractère personnel).

Le cadre opérationnel fournit donc également une **aide méthodologique** pour :

- choisir des critères d'évaluation en fonction des besoins d'évaluation du projet ;
- choisir les outils qui permettront de fournir des indicateurs pour les critères sélectionnés ;
- choisir et mettre en place les outils ou adapter les outils existants.



Figure 4 – Champ d'application d'EVALuENT dans la mise en place d'une évaluation

5.2 Outils et processus d'évaluation identifiés

5.2.1 Les types d'outils identifiés

Dans le cadre de l'étude réalisée pour EVALuENT, les porteurs de projet (académie et collectivités) de cinq projets ENT différents ont été audités, afin d'identifier leurs besoins et de caractériser les outils d'évaluation en place. D'autres projets ENT ont été contactés en dehors de la phase de recueil des besoins, lorsque des outils innovants ou élaborés par plusieurs académies ont été repérés.

La description de ces outils fait l'objet de l'annexe 1 « *Description des outils existants* ».

Les outils décrits dans cette annexe sont les suivants :

- Le référentiel d'auto-positionnement de l'EPLÉ ¹⁰;
- L'enquête ETIC ;
- Les outils de mesure d'audience : natifs (intégrés à l'ENT) et/ou fournis par des outils tiers ;
- Des enquêtes (de type sondage, enquêtes thématiques, enquêtes de satisfaction,...) ;
- Les visites en établissement (selon un protocole établi en 2008 par un ensemble de CTICE – conseillers Tice auprès du recteur, en relation avec la SDTICE – Sous-direction aux Tice du ministère) ;
- L'observatoire des usages – niveau académique ;
- Les travaux de recherche et études thématiques.

Comme l'illustre le tableau en page suivante, ces outils peuvent être classés selon :

- le périmètre d'utilisation de l'outil ;
- les catégories de critères (au sens décrit dans la section 3.1) couvertes par l'outil ;
- la contribution potentielle de ce type d'outil au dispositif EVALuENT.

¹⁰ Référentiel Collège et lycée numérique : <http://www.educnet.education.fr/actualites/referentiel-college-lycee-numerique-novembre-2010>

Typologie des outils	Périmètre d'utilisation de ce type d'outil	Pilotage	ACCES	FONCTION	PRATIQUE	MISSIONS	Apport pour EVALuENT
Référentiel d'auto-positionnement de l'EPL	- Projet national - Concerne potentiellement toutes les académies	✓					- Seul référentiel national sur cet axe
ETIC	- Enquête nationale - Concerne toutes les académies	✓	✓		✓	✓	- Seul référentiel national sur cet axe
Suivi d'audience (natif à l'ENT)	- Devrait concerner toutes les académies			✓			- Suivi statistique de l'utilisation des services (Nécessite une harmonisation avec les autres outils pour une évaluation partagée)
Suivi d'audience (outils)	- Concerne 15 académies et 40 collectivités à ce jour			✓			- Suivi statistique de l'utilisation des services - Evaluation partagée sur 12 services
Enquête/Sondage Enquête satisfaction	- Peu déployé		✓	✓	✓	✓	Intérêt d'un outil de sondage utilisable par le Chef d'établissement (via ENT) et/ou l'académie
Visite Etablissement	- Expérimentation en cours dans 2 académies	✓	✓	✓		✓	- Retour qualitatif et quantitatif - Implication de toutes la communauté éducative
Observatoire académique	- 1 académie	✓	✓	✓	✓	✓	- Retour quantitatif et qualitatif - Implication de toutes la communauté éducative
Etude Thématique (niveau académique)	- 4 projets en 2011 - 5 académies, 4 collectivités		✓		✓	✓	- Seul outil actuel permettant d'apporter une analyse quantitative et qualitative sur les 2 derniers axes - Analyses thématiques

Figure 5 – Typologie des outils existants

5.2.2 Le processus de collecte/restitution des outils identifiés

Tout outil d'évaluation :

- s'appuie, d'une part, sur des données collectées ;
- traite ces données, notamment en les agrégeant ;
- puis restitue l'information auprès des entités utilisant les indicateurs.

L'analyse de l'existant (cf annexe 1) montre qu'un grand nombre d'outils d'évaluation sont utilisés à différents niveaux de pilotage, mais le plus souvent au niveau académique ou territorial.

Si les données sont essentiellement collectées au niveau de l'établissement scolaire, le traitement qui en est fait s'effectue au niveau de l'organisation qui réalise l'évaluation. On peut classer les outils en fonction de la nature des données collectées et de leur niveau d'agrégation:

- les outils permettant d'agréger les données statistiques au niveau de l'ensemble des 30 académies (exemple : enquête ETIC), et les outils permettant d'agréger des données statistiques au niveau territorial et/ou académique (tels les outils de mesure d'audience ou l'observatoire académique),
- les outils consolidant des données de nature quantitative et qualitative au niveau académique, territorial ou local (EPLE).

Enfin la restitution dépend de la politique de communication qui est faite dans le cadre de l'évaluation. Actuellement, la plupart des évaluations sont utilisées à des fins de pilotage des programmes ENT et les résultats sont diffusés aux instances de décision.

Les schémas ci-après présentent, pour chaque type d'outils, les niveaux de pilotage de l'évaluation auxquels sont réalisées les « collectes des données » (figure 6) et la « restitution des résultats d'évaluation » (figure 7).

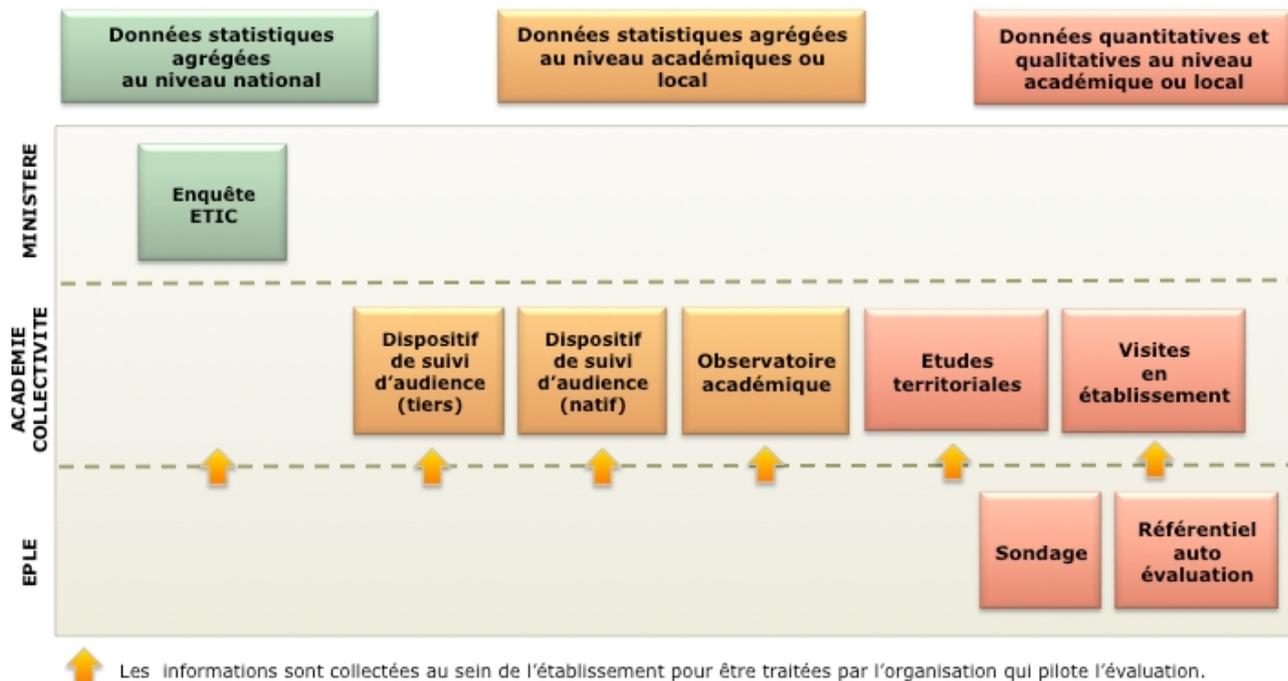


Figure 6 – Typologie des outils par niveau de pilotage de l'évaluation (processus de collecte des informations)

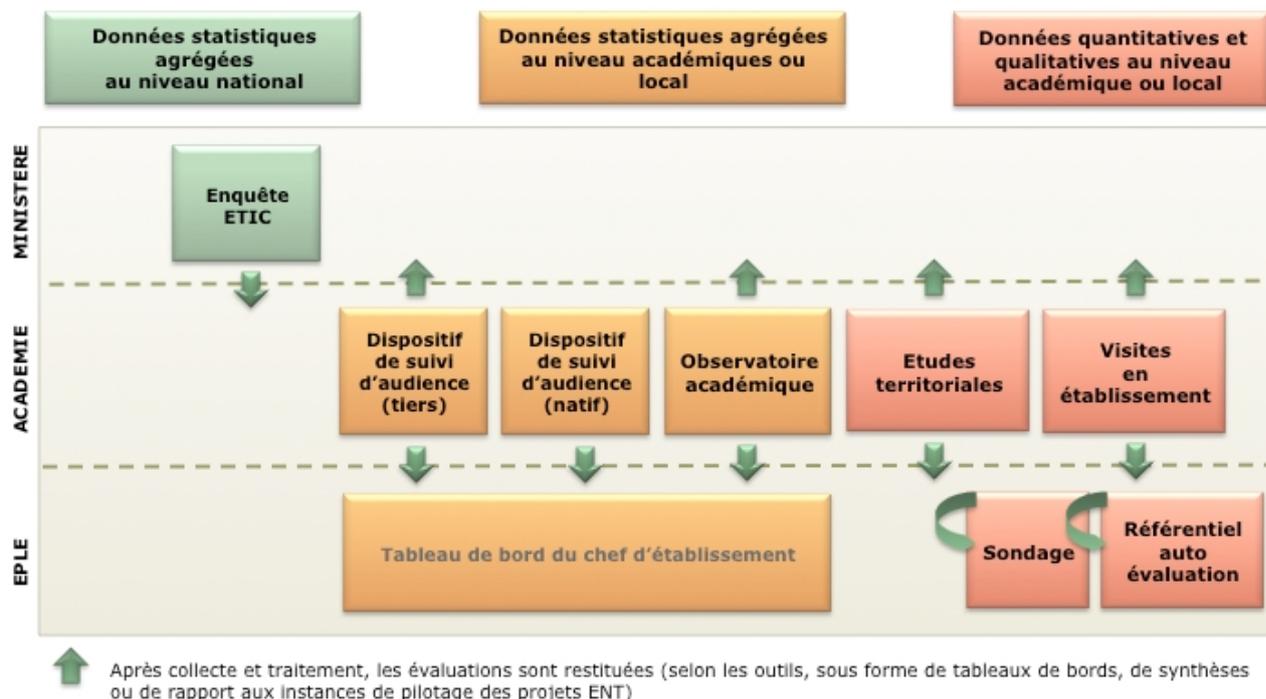


Figure 7 – Typologie des outils par niveau de pilotage de l'évaluation (processus de restitution des évaluations)

NOTA : On notera la présence dans ce tableau du « tableau de bord du chef d'établissement » qui est un outil de restitution uniquement.

5.3 « Mode d'emploi » du dispositif EVALuENT

5.3.1 EVALuENT, une méthodologie d'adaptation des outils existants aux critères

De nombreux projets ENT ont déjà mis en place des évaluations autour des usages des ENT au travers d'un ou plusieurs outils.

EVALuENT n'a pas pour vocation à apporter des « remplaçants » à ces outils mais une méthodologie d'adaptation des outils existants **à partir des catégories de critères d'évaluation identifiées**.

Pour les projets où des outils n'existent pas encore, EVALuENT apporte des exemples d'outils mis en œuvre sur certains projets ENT rencontrés. (décrits dans l'annexe 1 « *Description des outils existants* »).

5.3.2 1^{ère} étape : choisir des critères d'évaluation

En premier lieu, les porteurs de projet doivent définir, selon la finalité de l'évaluation :

- les axes sur lesquels celle-ci portera, en fonction des populations cibles auprès desquelles l'information devra être collectée ;
- les critères pouvant être mis en œuvre pour répondre au besoin d'évaluation.

A partir des éléments du cadre conceptuel, les porteurs de projet doivent se concerter pour retenir les critères d'évaluation qui leur semblent pertinents (au regard des besoins d'évaluation) dans chaque catégorie de critères.

Remarque : Le référentiel des critères d'évaluation est un document évolutif, qui a vocation à être amendé de critères identifiés localement. En revanche, le ministère recommande aux porteurs de projet de chercher à couvrir l'ensemble des 5 catégories de critères identifiées dans le chapitre 3.1 (voir à ce propos les périmètres d'application d'EVALuENT, en chapitre 5.4).

Rappel sur le référentiel de critères d'évaluation

Les critères composant le référentiel de la section 4 ne constituent pas (sauf exception) les indicateurs qui permettent de les mesurer.

Lors de la mise en œuvre, il convient donc d'identifier, pour chaque critère souhaité, un ou plusieurs indicateurs.

Chaque indicateur se caractérise par son mode de collecte d'une part, et son mode de restitution d'autre part :

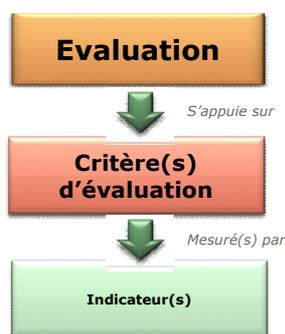


Figure 8 – Critères d'évaluation et indicateurs

Remarque : Une déclinaison des critères en questions est proposée dans l'annexe 2. D'autres indicateurs, issus d'autres questions, peuvent être construits par les porteurs de projet afin d'adapter le dispositif à leurs besoins locaux d'évaluation.

5.3.3 2^{ème} étape : Choisir les outils permettant de fournir les indicateurs associés aux critères

L'outil doit prendre en compte la nature et le format propres aux indicateurs qui se rattachent aux critères, ainsi que les contraintes de collecte et/ou de restitution.

Caractéristiques des informations collectées

Pour un critère d'évaluation donné, la collecte des informations et indicateurs associés :

- peut être réalisée dans un système d'information existant et accessible (valeur « SI » dans le tableau ci-après) ;
- doit être réalisée sur le terrain auprès des acteurs pertinents (valeur « Connaissance terrain » dans le tableau ci-après).

Caractéristiques des informations restituées

De même, pour un critère d'évaluation donné, la restitution des indicateurs qui lui sont rattachés peut être :

- structurée : tel un pourcentage, un graphique, un tableau de données... (valeur « Structurée » dans le tableau ci-après) ;
- non structurée : tel un compte-rendu d'entretien, un *verbatim* par exemple (valeur « Non structurée » dans le tableau ci-après).

Le tableau suivant illustre le rapprochement entre des outils identifiés (cf section 3.5.1) et les caractéristiques relatifs à la collecte et à la restitution des critères:

Type de collecte	Type de restitution	Outils possibles par niveau de restitution		
		Établissement	Académie / Territoire	Ministère
« SI » (Automatisée)	Structurée	Dispositif de suivi d'audience (tiers et natif)	Dispositif de suivi d'audience (tiers et natif)	Dispositif de suivi d'audience (tiers et natif)
	Non structurée			
« Connaissance terrain »	Structurée	Référentiel d'auto-positionnement Sondage	Enquête ETIC	Enquête ETIC
	Non structurée		Visite en établissement	

Figure 9 – Rapprochement outils / caractéristiques des critères

Ainsi, la caractérisation des critères (au sens des modes de collecte et de restitution des indicateurs associés) conditionne le choix de l'outil à mettre en œuvre.

Par exemple, un indicateur académique collecté sur le terrain auprès des « utilisateurs de l'ENT » (type de collecte = *Connaissance terrain*) et dont la restitution ne peut être structurée dans un système automatisé (type de restitution = *Non structurée*) ne pourra être traité que dans le cas de l'outil *Visite en établissement*.

5.3.4 3^{ème} étape : Mettre en place les outils ou adapter les outils existants

Selon la stratégie d'évaluation souhaitée, plusieurs options s'offrent aux responsables du pilotage de l'évaluation pour utiliser EVALuENT :

- adapter un outil déjà mis en œuvre sur son périmètre d'intervention;
- utiliser un outil mis en œuvre dans une autre entité (autre territoire, autre établissement...) et, selon le besoin, l'adapter ;
- créer un nouvel outil si aucun des outils existants ne répond à son besoin.

5.3.4.1 Mettre en place les outils d'évaluation

Le choix de l'outil dépend du niveau de décision qui pilote l'évaluation et des caractéristiques propres à sa mise en œuvre et à son utilisation :

- Certains outils identifiés font l'objet d'un pilotage opérationnel au niveau national : ETIC, statistiques de suivi d'audience via un outil tiers.

- D'autres relèvent plutôt d'outils dits « de proximité ».

Une description des caractéristiques des outils existants est proposée dans l'annexe 1 « *Description des outils existants* ».

5.3.4.2 Adapter les outils d'évaluation existants

L'objectif de la présente section est de proposer une démarche d'adaptation des outils existants (identifiés dans le cadre de cette étude ou non) afin qu'ils permettent de valoriser certains critères d'évaluation choisis en première étape.

Cette démarche est schématisée dans le diagramme de décision ci-dessous :

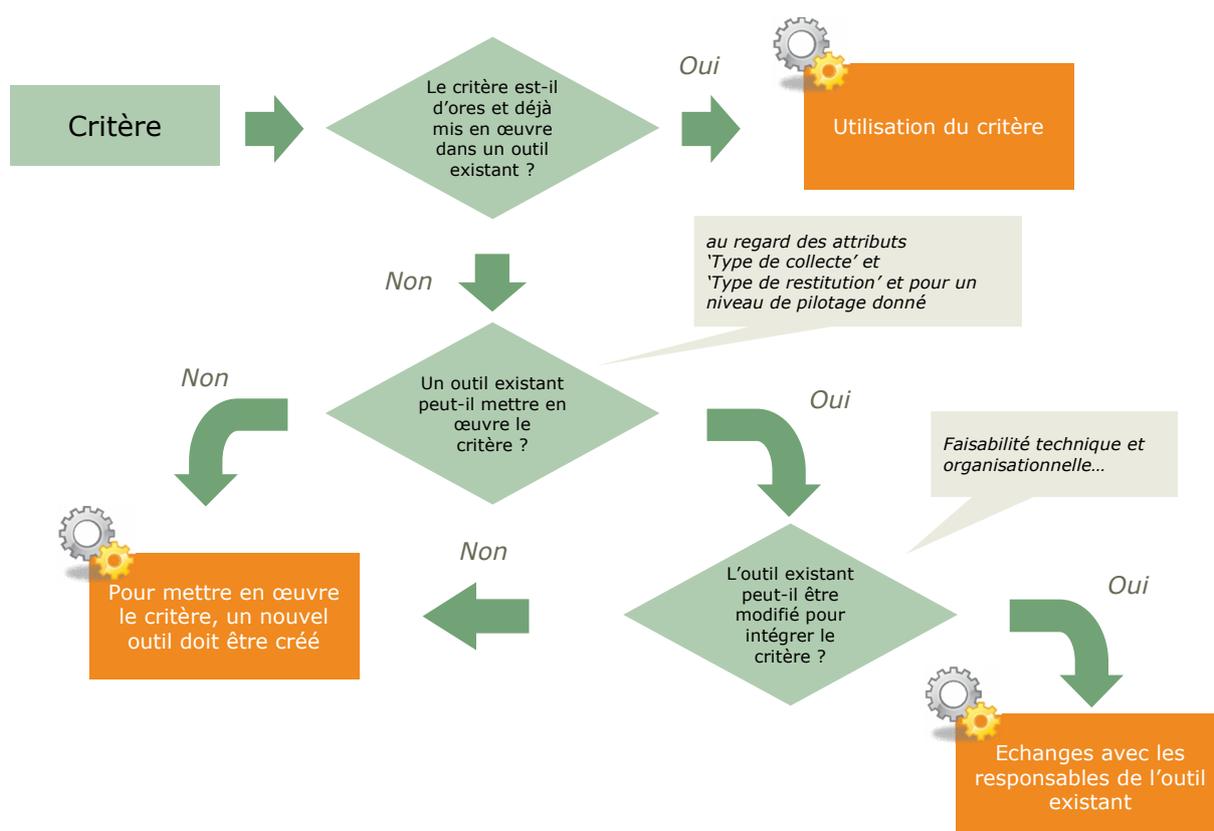


Figure 10 – Diagramme d'application d'EVALuENT

Les questions à se poser sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Pour mon évaluation des usages des ENT, quel critère dois-je mettre en œuvre (parmi ceux proposés dans le référentiel de la section 4) ?
- (1) Le critère est-il d'ores et déjà mis en œuvre dans un outil existant ? (2) Cet outil peut-il être utilisé dans le dispositif d'évaluation ?
- Si **non** à 1 **et** 2, au regard des caractéristiques du critère - mode de collecte, mode de restitution (cf annexe 1) - un autre outil peut-il mettre en œuvre le critère (voir tableau de la section 5.3.3) ?
- Si **oui** à 1 **et** 2, l'outil existant en question peut-il être modifié pour intégrer le critère ? selon quels indicateurs ?
- Si non à 1 ou 2, un nouvel outil doit être créé.

Lorsqu'il est possible de modifier l'outil, le ou les critère(s) identifié(s) doi(ven)t être décliné(s) en indicateurs « compatibles » avec l'outil existant, en accord avec les personnes en charge de l'outil existant.

Concernant cette dernière question, les contraintes de faisabilité peuvent être de plusieurs natures :

- faisabilité technique : l'outil existe, a été spécifié (souvent dans le cadre d'ateliers de travail légitimant le périmètre choisi) et peut ne pas être modifiable (par exemple, parce qu'il met en œuvre un moyen de collecte technique fermé).
- faisabilité organisationnelle : selon les procédures de mise à jour de l'outil (instance de décision à réunir, par exemple), le calendrier peut être incompatible.

La démarche a été mise en œuvre sur le dispositif national de sondage ETIC. À titre d'exemple, ces travaux sont présentés en fin de ce document.

5.4 Constitution d'une boîte à outils

5.4.1 Rappel

Plusieurs outils permettent de mener des évaluations sur les ENT. Chaque outil peut être utilisé individuellement pour répondre à un besoin particulier d'évaluation.

En revanche, si l'intention est de couvrir l'ensemble des catégories de critères afin de disposer d'un cadre d'évaluation plus large, le constat réalisé sur les projets existants amène à considérer qu'il faut combiner plusieurs outils.

Dans cette démarche, plusieurs combinaisons d'outils sont envisageables sur la base de l'existant, pour constituer une boîte à outils exhaustive. Celles-ci sont présentées ci-après.

5.4.2 Boîte à outils minimale recommandée

Parmi tous les types d'outils d'évaluation identifiés, un ensemble minimum d'outils peut permettre de traiter plus largement les cinq catégories de critères. Cet ensemble est décrit sur le schéma ci-après.

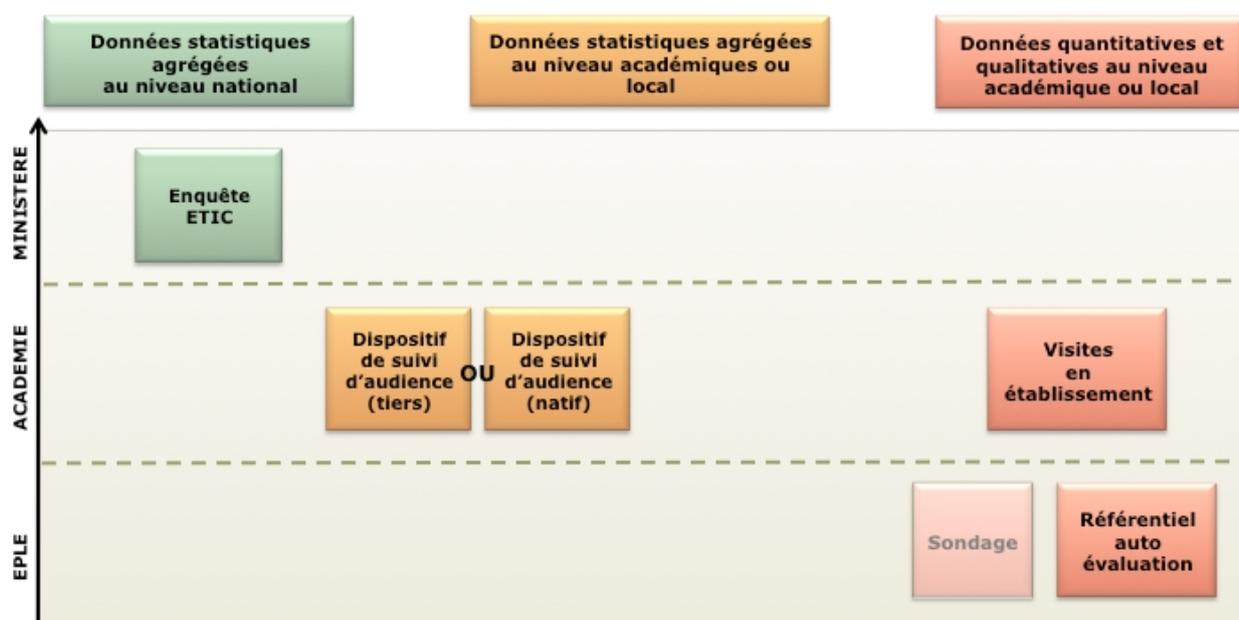


Figure 11 – Composition d'un dispositif minimum d'outils d'évaluation

5.4.2.1 Au niveau territorial

Pour le niveau territorial / académique, deux outils sont recommandés :

- Un **dispositif de mesure d'audience reposant sur un outil tiers**. Un dispositif natif ne deviendra pertinent pour EVALuENT que lorsqu'il répondra à un cadre de recommandations national (notamment dans le but de favoriser la comparabilité des résultats), ce cadre restant à établir par le ministère.

A l'instar du dispositif de mesure d'audience proposé par la Caisse des Dépôts, dans le cadre du protocole de partenariat sur la e-éducation conclu avec le ministère en 2008, reposant sur un outil tiers interfacé avec les solutions ENT et commun aux différents projets, un dispositif de mesure d'audience commun suppose un ensemble de règles de mesure et d'implémentation.

- Afin d'obtenir une vision qualitative des usages indispensable à l'évaluation, un outil complémentaire pertinent est la « **visite en établissement** ». Ce dispositif, bien que complexe à généraliser sur un territoire, présente un intérêt certain, tant du point de vue de la qualité de l'évaluation que de la communication sur le projet ENT, et de la valorisation du travail des équipes engagées.

5.4.2.2 Au niveau de l'établissement scolaire

Au niveau de l'établissement, la boîte à outil minimale peut être composée du **référentiel d'auto-évaluation** et d'**outil d'enquête**

- Le référentiel d'auto-évaluation est un élément de pilotage pour le chef d'établissement. Il lui permet de se situer par rapport à ce référentiel et d'orienter sa stratégie de pilotage pour améliorer son positionnement par rapport aux objectifs qu'il s'est fixé.
- Le référentiel d'auto-évaluation peut être secondé par un outil permettant la mise en place d'enquêtes ponctuelles auprès d'une ou plusieurs population(s) de l'établissement (enseignants, élèves, familles...). Les réponses au sondage permettront au chef d'établissement d'orienter les actions de communication, les procédures pour s'approcher des objectifs qu'il s'est fixé.

En complément, le chef d'établissement peut disposer de **statistiques de mesure d'audience**, ces informations pouvant lui être proposées par l'académie et/ou la collectivité sous forme de tableaux de bord.

5.4.2.3 Pour aller plus loin...

D'autres types d'outils ont été identifiés (cf annexe 1) et permettent d'aller plus loin dans l'évaluation :

- pour des critères déjà abordés dans certains outils, des indicateurs complémentaires peuvent être identifiés ;
- de nouveaux critères peuvent être mis en œuvre ;
- certains indicateurs peuvent être utilisés dans différents outils afin d'augmenter la fiabilité des données ;
- ...

5.4.3 Focus sur le niveau national

5.4.3.1 Constat

Pour le niveau national, deux outils existent actuellement :

- La refonte d'**ETIC** a permis d'étendre son périmètre aux besoins d'EVALuENT, puisqu'il adresse désormais cinq catégories de critères (voir section 5.3.5).
- Le **dispositif de mesure d'audience reposant sur un outil tiers** proposé par la Caisse des Dépôts et Consignations est disponible en restitution au Ministère (ainsi qu'aux porteurs de projet). Il apporte une approche fonctionnelle quantitative des ENT. Plus le nombre de projets ENT entrant dans le dispositif sera important, plus la qualité des données restituées et agrégées au niveau national sera grande.

La mise en place d'outils complémentaires doit être envisagée pour répondre aux enjeux du Ministère sur l'évaluation des usages des ENT, en particulier du point de vue de l'approche qualitative.

5.4.3.2 Pistes envisagées

Différents outils peuvent être envisagés pour répondre aux besoins d'études qualitatives :

- une enquête terrain auprès de toutes les populations ;
- un questionnaire national couvrant les 5 familles de critères ;
- ...

Les différents outils d'évaluation mis en place pourraient être coordonnés au sein d'un observatoire national dont le périmètre et les acteurs restent à définir.

La mise en œuvre de tels outils fait l'objet d'une étude complémentaire afin de vérifier l'opportunité, la faisabilité et la pertinence d'une telle organisation.

5.5 Organisation associée au suivi du dispositif d'évaluation

5.5.1 Caractère évolutif du dispositif d'évaluation

Comme cela a été précisé dès l'origine du projet, le dispositif EVALuENT tel que décrit dans ce document est amené à évoluer. En effet :

- à la suite des premières mises en œuvre de ce cadre dans les dispositifs d'évaluation, de nécessaires ajustements seront à apporter pour améliorer et adapter les critères, les indicateurs – voire les outils - aux besoins.
- le caractère évolutif du contexte dans lequel les Espaces numériques de Travail se développent induit de possibles demandes d'extension (notamment pour ce qui concerne les critères) dont la prise en compte devra être évaluée au regard des principes qui régissent sa constitution.

La composition de ses outils et méthodes comme les principes qui caractérisent le dispositif EVALuENT dans son orientation actuelle correspondent à l'expression des besoins telle que recueillie fin 2010.

L'accroissement du nombre d'établissements disposant d'un ENT, l'évolution des pratiques et des usages, l'évolution des politiques au fil des ans seront autant de caractéristiques à prendre en compte dans l'adaptation d'EVALuENT.

Il conviendra de tenir compte de ces évolutions dans le temps, pour adapter le dispositif EVALuENT en conséquence.



Figure 12 – Évolution du dispositif EVALuENT

5.5.2 Pilotage du dispositif d'évaluation

Un dispositif d'évaluation est, par nature, composite. Parmi les outils préconisés dans le cadre EVALuENT :

- certains sont sous pilotage national,
- d'autres sont sous pilotage académique/territorial
- d'autres encore sous pilotage de l'établissement.

Chaque niveau de décision impliqué dans les projets ENT doit mettre en place une entité de pilotage du dispositif d'évaluation, afin d'en assurer la mise en œuvre et la cohérence avec les autres niveaux de pilotage impliqués.

Le cadre EVALuENT est proposé par le ministère aux porteurs de projet, comme une base de référence pour ce dispositif d'évaluation.

Il s'agit d'un cadre de référence évolutif, pour lequel un pilotage de niveau national doit permettre d'assurer l'amélioration permanente :

- du **cadre conceptuel** (en fonction des orientations prises) ;
- du **référentiel de critères élémentaires d'évaluation** des usages des ENT (suite aux retours d'expérience des projets pilotes¹¹) ;
- du **descriptif des outils existants** ;
- du **cadre opérationnel** pour recueillir, restituer et analyser les données nécessaires au suivi de la dynamique des usages des ENT. Ici notamment, un travail de spécification plus fin de chaque outil pourra être réalisé dans les versions à venir d'EVALuENT.

L'échange de bonnes pratiques (entre porteurs de projet notamment) sera un axe privilégié pour repérer les besoins d'évolution.

¹¹ Le ministère envisage de travailler avec quelques académies pilotes, sur l'année scolaire 2011-2012, afin d'accompagner et suivre la mise en œuvre du cadre EVALuENT.

5.6 Prise en compte du cadre réglementaire

Il convient de préciser que les évaluations doivent être réalisées conformément au cadre réglementaire en vigueur et que toutes les dispositions nécessaires doivent être prises en conséquence.

Notamment, il convient de prendre en compte les droits et obligations relatifs à la protection des données nominatives :

- Arrêté CNIL de novembre 2006 portant création, au sein du ministère de l'éducation nationale, du traitement de données à caractère personnel relatif aux ENT.
- Protection des données nominatives, loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2005-801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- Confiance dans l'économie numérique et notamment la mise à disposition de contenus (hébergement) Loi 2004-575 du 21 juin 2004
- Protection du Système d'Information, articles 323-1 à 323-3-1 du Code pénal .

Exemple : Adaptation de l’outil ETIC pour les besoins d’EVALuENT

La démarche décrite dans le chapitre 5.3 de ce document a été appliquée à l’occasion de travaux d’évolution de l’enquête ETIC.

Identification d’un outil existant

ETIC est une enquête sur les technologies de l’information et de la communication pour l’enseignement scolaire, destinée à toutes les écoles publiques et EPLE. Les données collectées font chaque année l’objet d’une analyse statistique donnant une vision sur la représentation des TICE dans les établissements. Les données sont publiées par la DEPP (Direction de l’Evaluation de la Prospective et de la Performance) dans le RERS¹².

Échanges avec les responsables de projet

Le dispositif ETIC est porté par la DGESCO A3-4. Le dispositif, en refonte au moment de la réalisation de l’étude, était à même de recevoir des propositions de modification respectant un certain nombre de contraintes :

- l’enquête doit conserver un nombre limité de questions ;
- le chef d’établissement, destinataire de l’enquête, doit pouvoir y répondre aisément ;
- le questionnaire est destiné à tous les établissements, même ceux ne possédant pas d’ENT ;
- les questions doivent être non ambiguës.

Sur ces bases, le travail d’analyse a débuté.

Rapprochement des questions existantes aux critères d’évaluation

À partir de la version à jour de l’enquête, la première étape a consisté à analyser les questions répondant en l’état à certains critères.

Critère d’évaluation (issu du référentiel des critères EVALuENT)	Questions (issues d’ETIC – version 2010)	Remarque
2.10 : Conditions d’accès dans l’établissement	Q30 : Proportion de salles dans lesquelles l’accès à internet est possible	Pas de détail sur les types d’usage ou les espaces d’implantation

¹² **Repères et références statistiques** – publication annuelle du Ministère de l’éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative

Critère d'évaluation (issu du référentiel des critères EVALuENT)	Questions (issues d'ETIC – version 2010)	Remarque
2.14 : Dispositions prises, à l'initiative de l'établissement, pour réduire les difficultés individuelles d'accès à l'ENT	<p>Q5 : Votre matériel informatique est-il utilisé par d'autres publics que les personnels et les élèves de l'établissement (associations, EPN, cyberbases...)?</p> <p>Q17 : Nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des élèves</p> <p>Q20 : Si des élèves sont équipés au titre de l'ASH, nombre de postes concernés</p> <p>Q18 : Nombre de terminaux mobiles affectés à titre individuel à des enseignants</p>	Q5, Q17 et Q18 sont des indicateurs participant au critère d'évaluation 2.14
1.240 : ENT et charte d'usages	Q34 : Disposez-vous d'une charte de bon usage de l'internet et des services en ligne annexée au règlement intérieur ?	
6.1 : Contributions directe et indirecte de l'ENT à l'amélioration des compétences de l'élève : compétences disciplinaires, compétences de maîtrise des TIC, compétences transversales, comportement, acquis,...	<p>Q36 : Nombre d'enseignants impliqués dans la validation des compétences du B2i</p> <p>Q37 : Nombre de disciplines impliquées dans la validation des compétences du B2i</p> <p>Q38 : Pour les collèges, pourcentage d'élèves hors classes de 3^e ayant une validation partielle du B2i collège</p> <p>Q39 : Pour les lycées, pourcentage d'élèves hors classes de terminales ayant une validation partielle du B2i collège</p>	Il manque l'information sur le fait que l'établissement dispose ou non d'un ENT.
1.1 : Moyens d'accompagnement des usagers mis en œuvre, par catégorie de population (enseignants, élèves, familles, personnels administratifs, d'encadrement...) et par type d'actions (formation, information, animation) à l'utilisation du réseau et de l'ENT	Q40 : Nombre de formations d'enseignants intégrant les TICE et organisées dans l'établissement cette année scolaire	Il manque la notion de formations <u>disciplinaires</u> .
1.202 Contributions de l'ENT aux activités de pilotage de l'établissement	Q6 : Le projet d'établissement fait-il référence au numérique ou aux TIC	Notion d'ENT non suffisamment apparente

Ajouts de questions complémentaires

À partir du travail d'analyse réalisé, de nouvelles questions ont été proposées au responsable du projet de refonte ETIC en janvier 2011.

Les questions qui ont été retenues sont les suivantes :

Questions (proposées pour ETIC)	Remarque
Votre établissement dispose-t-il d'un ENT – espace numérique de travail – issu d'un projet académique et / ou des collectivités associées ?	Pour toutes les questions, cette question permet de faire une sélection sur les établissements disposant d'un ENT. Question Q7
Si votre établissement dispose d'un ENT, le projet d'établissement intègre-t-il l'ENT ?	Précision apportée par la question Q8.
Proportions de classes équipées d'un TBI / TNI ?	Répond partiellement au critère 2.5 Utilisation des équipements mis à disposition de la communauté éducative (par catégorie d'équipement, par type d'usages, par espace d'implantation, par période...)
Quels sont les types de ressources disponibles en ligne (manuels numériques, animations scientifiques, simulations, banques de données (vidéos, texte, cartes...), logiciels outils (géométrie, indexage lexicographique, cartographie...), ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies), logiciels d'apprentissage de langues, etc.)	Correspond en partie au critère 4.201 Ressources pédagogiques accessibles via l'ENT
Combien de postes informatiques reliés à internet sont réservés aux élèves en dehors de leurs heures de cours ?	Cette question participe au critère 2.14 : Dispositions prises, à l'initiative de l'établissement, pour réduire les difficultés individuelles d'accès à l'ENT ; Question Q31

Conclusion

Le calendrier de refonte de l'enquête ETIC ayant coïncidé avec l'étude en cours, il a été possible d'expérimenter la démarche EVALuENT d'adaptation des outils existants. Cette première expérimentation a été bénéfique à plus d'un titre :

- modification d'une enquête nationale, largement diffusée par nature ;
- processus rapide d'intégration des propositions.

Enfin, bien qu'étant un outil focalisé sur les technologies et non sur les usages, en intégrant les contributions EVALuENT, ETIC devient un outil qui couvre, partiellement, quatre des cinq catégories de critères identifiées en section 3.1 :

Catégorie de critères	Critère d'évaluation
Pilotage des usages des ENT	1.240 : Existence d'une charte d'usages 1.1 : Moyens d'accompagnement des usagers mis en œuvre, par catégorie de population (enseignants, élèves, familles, personnels administratifs, d'encadrement...) et par type d'actions (formation, information, animation) à l'utilisation du réseau et de l'ENT
Conditions d'accès à l'ENT	2.10 : Conditions d'accès dans l'établissement 2.14 : Dispositions prises, à l'initiative de l'établissement, pour réduire les difficultés individuelles d'accès à l'ENT
Approche fonctionnelle de l'ENT	4.201 : Ressources pédagogiques accessibles via l'ENT
Contribution de l'ENT aux missions éducatives	1.202 : Contributions de l'ENT aux activités de pilotage de l'établissement 6.1 : Contributions directe et indirecte de l'ENT à l'amélioration des compétences de l'élève : compétences disciplinaires, compétences de maîtrise des TIC, compétences transversales, comportement, acquis,...

Liste des contributeurs à l'élaboration du dispositif EVALuENT

L'étude du dispositif EVALuENT a été réalisée avec la contribution des personnes suivantes.

<i>Alain-Marie Bassy</i>	<i>Inspection Générale Cellule TICE</i>
<i>Jacques Berthe</i>	<i>IA-IPR - Académie de Strasbourg</i>
<i>Dominique Barnichon</i>	<i>CTICE - Académie de Paris</i>
<i>Alain Bethuys</i>	<i>Chef de programme I&S</i>
<i>Joël Boissière</i>	<i>Responsable de la e-Education – CDC</i>
<i>Gilles Braun</i>	<i>Chef du Bureau Ressources pédagogiques</i>
<i>Isabelle Capestan</i>	<i>Coordinatrice du réseau 2D – Programme Usages</i>
<i>Jean-Yves Capul</i>	<i>Sous-directeur SDTICE</i>
<i>Jeanine Closset</i>	<i>CTICE adjoint - Académie de Clermont-Ferrand</i>
<i>Pierre Danel</i>	<i>CTICE Académie de Clermont-Ferrand</i>
<i>Dorothee Danielewski</i>	<i>Chef de programme I&S</i>
<i>Antoine Defaix</i>	<i>AMO – société Klee Group</i>
<i>Martine Del Conte</i>	<i>Chef d'établissement – Académie de Strasbourg</i>
<i>Marie Deroide</i>	<i>Chef de projet ENT et Services numériques</i>
<i>Frédéric Dibon</i>	<i>Provisseur adjoint - Académie de Nantes</i>
<i>Patrick Ducler</i>	<i>CTICE - Académie de Nantes</i>
<i>Michelle Elardja-Prouzeau</i>	<i>Bureau des ressources numériques</i>
<i>Pascal Faure</i>	<i>CTICE - Académie de Nancy-Metz</i>
<i>Véronique Fouquat</i>	<i>DGESCO – Chef du bureau des programmes d'enseignement</i>
<i>Sylvain Genevois</i>	<i>Equipe Eductice de l'INRP</i>
<i>Anne-Marie Gros</i>	<i>CTICE de l'académie de Toulouse</i>
<i>Brigitte Jauffret</i>	<i>CTICE - Académie d'Aix-Marseille</i>
<i>Michel Kermagoret</i>	<i>AMO – Société Klee Group</i>
<i>Sylvie Le Loup</i>	<i>Chef de projet services éducatifs – CDC</i>
<i>Yves Léon</i>	<i>CTICE adjoint - Académie de Clermont-Ferrand</i>
<i>Corinne Martignoni</i>	<i>Chef de projet Manuel Numérique et ENT</i> <i>Bureau Ressources pédagogiques</i>
<i>Marie-Christine Milot</i>	<i>DGESCO – Chef du bureau Usages et services numériques</i>
<i>Philippe Molès</i>	<i>AMO – Cabinet Strat-Up</i>
<i>Jacques Nouailhetas</i>	<i>CTICE adjoint – Académie de Strasbourg</i>
<i>Alain Pomiroi</i>	<i>CTICE – Académie de Bordeaux</i>

<i>Patrick Reeb</i>	<i>CTICE - Académie de Strasbourg</i>
<i>Alain Séré</i>	<i>Inspection Générale – Cellule TICE</i>
<i>Frédéric Thollon</i>	<i>Inspection générale</i>
<i>Maxime Uszpolewicz</i>	<i>AMO – Société Klee Group</i>
<i>Charles Weiss</i>	<i>Chef de projet ENT – Académie de Strasbourg</i>

Plus d'une centaine d'interlocuteurs représentant les académies (CTICE, IA-IPR, chefs d'établissements, enseignants) et les collectivités (élus en charge de l'éducation, directeurs de l'éducation, chefs de projets TICE) ont participé aux travaux, lors de 5 visites en académies organisées par les personnes suivantes :

<i>Pascal Cotentin</i>	<i>CTICE - Académie de Versailles</i>
<i>Alain Goursaud</i>	<i>CTICE - Académie d'Orléans-Tours</i>
<i>Anne-Marie Gros</i>	<i>CTICE - Académie de Toulouse</i>
<i>André Marcant</i>	<i>CTICE - Académie de Nice</i>
<i>Michel Reverchon-Billot</i>	<i>CTICE - Académie de Poitiers</i>